



Taux actuels de retard de croissance: 11.6% d'émaciation: 22% Proportion souffrant d'insuffisance pondérale: 19.5%

Source: Gouvernement mauritanien (Enquête nationale sur la nutrition, 2012)

Bons résultats

- L'État encourage des services de vulgarisation et de recherche agricoles variés, et les organisations d'agriculteurs locales participent à l'établissement des priorités des politiques. Le système de vulgarisation est efficace et atteint les agriculteurs pauvres de façon satisfaisante. Les politiques, stratégies et mécanismes gouvernementaux visent à assurer l'égalité hommes-femmes dans l'accès aux services de vulgarisation.
- Mauritanie : comparée à celle d'autres pays de l'HANCI, la politique nationale de développement à moyen/long terme de ce pays (Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté) accorde une grande importance à la nutrition.
- La stratégie/politique nationale en matière de nutrition fixe des objectifs de nutrition assortis de délais et un mécanisme multipartite et multisectoriel de coordination des politiques a été mis en place.
- Mauritanie : les décideurs disposent d'enquêtes régulières sur la nutrition statistiquement représentatives au niveau national. La dernière enquête a été publiée en 2015.
- Mauritanie : l'État promeut les pratiques d'alimentation complémentaire.

Points à améliorer

- Les dépenses consacrées à l'agriculture (4.67% des dépenses publiques en 2014) ne correspondent pas aux engagements pris par le gouvernement dans la Déclaration de Maputo de l'Union africaine (10% des dépenses publiques).
- Mauritanie : les dépenses de ce pays dans le secteur de la santé (6% des dépenses publiques en 2014) ne correspondent pas tout à fait aux engagements (15%) énoncés dans la Déclaration d'Abuja.
- Mauritanie : dans ce pays, les lois garantissent l'égalité des droits économiques et des droits d'accès à la propriété des terres agricoles entre hommes et femmes. Cependant, ces lois ne sont pas effectivement appliquées et les pratiques discriminatoires à l'encontre des femmes persistent, accentuant leur vulnérabilité à la faim et à la malnutrition.
- Mauritanie : ce pays n'a pas consacré le Code international de commercialisation des substituts du lait maternel dans son droit interne.
- Mauritanie : le faible accès à des sources d'eau potable améliorées (57.9% en 2015) et à des installations sanitaires améliorées (40% en 2015) empêche l'obtention de résultats positifs en matière de lutte contre la faim et la malnutrition.
- Mauritanie : dans ce pays, le niveau de protection constitutionnelle du droit à l'alimentation et du droit à la sécurité sociale est médiocre.
- Mauritanie : les dispositifs de protection sociale sont élémentaires et ne couvrent que peu de risques pour un nombre limité de bénéficiaires.
- Le taux d'enregistrement des naissances (58.8% en 2011) est faible, freinant potentiellement l'accès des enfants à des services publics importants tels que la santé et l'éducation.

**Indice d'engagement pour la réduction de la faim (HRCI)****Dépenses publiques**

	Résultat*	Année	Rang HRCI sur 45
\$ Part des dépenses publiques consacrées à l'agriculture dans totales ¹	4.67%	2014	24e
\$ Part des dépenses publiques consacrées à la santé dans totales ¹	6%	2014	41er

Politiques

Accès à la terre (sécurité foncière) ²	Moyen	2014	33e ex aequo
Accès aux services de vulgarisation et de recherche agricoles ²	Bon	2013	14e ex aequo
Système d'état civil: taux d'enregistrement des naissances vivantes	58.8%	2011	29e
Fonctionnement des systèmes de protection sociale ²	Médiocre	2016	8e ex aequo

Lois

Niveau de protection constitutionnelle du droit à l'alimentation ²	Médiocre	2011	31er ex aequo
Égalité d'accès hommes-femmes aux terres agricoles (droits de propriété) ³	Dans la loi, pas dans la pratique	2014	1er ex aequo
Égalité hommes-femmes des droits économiques ³	Dans la loi, pas dans la pratique	2011	7e ex aequo
La Constitution reconnaît le droit à la protection sociale (oui/non)	Non	2006	28e ex aequo

¹ Résultats possibles: ● <75% des dépenses annoncées pour la santé (Abuja) et l'agriculture (Maputo) ● >=75% <100% ● >=100%

² Résultats possibles: ● Très médiocre/Médiocre ● Moyen ● Bon/Très bon

³ Résultats possibles: ● Pas dans la loi ● Dans la loi, pas dans la pratique ● Dans la loi et dans la pratique

Indice d'engagement contre la malnutrition (NCI)**Dépenses publiques**

	Résultat*	Année	Rang NCI sur 45
\$ Budget distinct pour la nutrition (Non/Sectoriel uniquement/Oui)	Sectoriel uniquement	2015	18e ex aequo

Politiques

Taux d'enfants supplémentés en vitamine A	89%	2014	20e ex aequo
L'État promeut une alimentation complémentaire (oui/non)	Oui	2014	1er ex aequo
Population ayant accès à une source d'eau améliorée	57.9%	2015	37e
Population ayant accès à un assainissement amélioré	40%	2015	18e
Visites médicales pour les femmes enceintes	84.2%	2011	33e
Importance de la nutrition dans la politique nationale de développement ¹	Grande	2011-2015	8e
Stratégie/politique nationale en matière de nutrition (oui/non)	Oui	2014	1er ex aequo
Coordination multipartite et multisectorielle des politiques (oui/non)	Oui	2015	1er ex aequo
Objectifs de nutrition assortis de délais (oui/non)	Oui	2014	1er ex aequo
Enquête nationale sur la nutrition ces 3 dernières années (oui/non)	Oui	2015	1er ex aequo

Lois

Consécration du CICS [^] dans le droit interne ²	Non consacré dans le droit	2016	33e ex aequo
--	----------------------------	------	--------------

¹ Résultats possibles: ● Faible ● Modérée ● Grande (remarque : par rapport aux autres pays).

² Résultats possibles: ● Non consacré dans le droit ● Faiblement/Largement consacre dans le droit ● Pleinement consacré.

[^] Code international de commercialisation des substituts du lait maternel